

6

## HISTOIRE. GÉOGRAPHIE. ÉCONOMIE ÉDUCATION CIVIQUE

(Annexe II de la note de service n° 81-298 du 3 août 1981)

Dans une éducation qui ne sépare pas la formation de l'individu de la préparation à une activité professionnelle, une place importante revient à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Ouvert aux réalités politiques, économiques, sociales et culturelles, tourné vers la connaissance du monde contemporain, cet enseignement a pour fins :

De répondre à la curiosité des élèves à l'égard du monde qui les entoure et, en développant le sentiment de la solidarité avec les générations qui les ont précédés et les êtres qui vivent dans le même temps qu'eux, de favoriser la compréhension des autres dans le respect des différences ;

De leur apprendre à se situer dans un monde en évolution, à mieux comprendre les problèmes qui s'y posent et, par-là même, à exercer les droits et à respecter les devoirs de l'homme et du citoyen avec une conscience plus éclairée ;

De les aider à trouver, dans le travail comme dans les loisirs (lectures, spectacles, voyages...) des possibilités d'enrichissement personnel et, au contact des œuvres artistiques notamment, une éducation de la sensibilité.

Cet enseignement apporte ainsi une contribution irremplaçable à la formation de tout homme, de tout citoyen, de tout individu engagé dans une activité professionnelle. Il visera, dès lors, les objectifs suivants, déjà assignés à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les collèges :

### 1. Procurer progressivement la maîtrise de langages spécifiques

Le vocabulaire sans lequel on ne saurait exprimer les faits ou les idées touchant au passé des hommes, à leur environnement, à la vie politique, économique et sociale, aux activités intellectuelles ou artistiques ;

Les notions abstraites relatives à ces sujets ;

Le maniement des outils (textes, photographies, cartes, graphiques moyens audio-visuels...) qui sont à la fois sources d'information et moyens d'expression.

### 2. Développer des aptitudes

Aptitude à observer, analyser, interpréter, critiquer ;

Georg-Eckert-Institut  
für internationale  
Schulbuchforschung  
Braunschweig  
Schulbuchbibliothek

871 275

F  
Z-55  
(1,81)

Aptitude à établir des relations entre des faits de nature différente, à analyser une situation historique ou géographique saisie dans sa complexité et son évolution ;

Aptitude à réagir en face du flot d'informations apportées par les mass media, c'est-à-dire à les critiquer, les trier, les organiser en un ensemble cohérent, à les confronter avec l'acquis de telle sorte que l'apport nouveau devienne élément d'une synthèse plus riche ;

Aptitude à l'autonomie, autonomie dans le travail mais également dans la réflexion personnelle, permettant d'agir consciemment et librement.

### **3. Fournir les connaissances de base sans lesquelles ces aptitudes seraient inopérantes**

Notions fondamentales relatives aux civilisations ;

Repères précis dans l'espace et dans le temps susceptibles de constituer une grille de référence ;

Notions sur l'organisation de la vie en société et aussi connaissances pratiques indispensables aux comportements de citoyen, de producteur, de consommateur.

Des séances particulières pourront être consacrées à donner aux élèves une information de caractère global sur certains des problèmes auxquels ils sont amenés à s'intéresser. Le souci d'objectivité sera d'autant plus grand dans ce type d'actions qu'on ne pourra s'y livrer à une analyse approfondie. La présentation des problèmes devra être très concrète (utilisation d'émissions de télévision, films, exposition de documents, etc.).

Ces objectifs sont d'une égale importance. Tout projet éducatif qui n'en retiendrait qu'un, sacrifiant par exemple la formation de l'esprit à l'acquisition des connaissances ou, au contraire, négligeant celle-ci au profit de celle-là manquerait inévitablement le but recherché.

Ainsi compris, l'enseignement de l'histoire et de la géographie s'adresse à tous. A qui, en effet, pourrait-on refuser le droit et par conséquent les moyens de mieux comprendre le monde où il est appelé à vivre et à agir ?

\*  
\*\*

C'est en général à l'issue d'une classe de Cinquième que les élèves entrent dans les sections préparant en trois années un C. A. P. Ils ont étudié l'Antiquité, le Moyen-Age occidental et les civilisations extra-européennes, les grands voyages de découverte et leurs conséquences, le milieu local et quelques grands aspects ou problèmes de la géographie mondiale. Ces quelques acquisitions permettent de fixer un point de départ aux programmes d'histoire et de géographie. Mais pour des élèves qui ne possèdent sur les temps modernes ou l'époque contemporaine, sur la géographie de la France ou celle de l'Europe en général que les notions sommaires acquises à l'école élémentaire, le tissu des connaissances fondamentales reste presque entièrement à créer. L'ampleur de la matière à embrasser impose des choix sévères, commandés par les préoccupations suivantes :

**Réserver une place essentielle à la France**, mais en situant celle-ci dans son environnement géographique ou historique.

**Etablir une progression** : en première année, il s'agira avant tout de mettre en place quelques repères fondamentaux dans l'espace et dans le temps, de procurer la connaissance des cadres spatiaux et de la trame chronologique indispensables à la compréhension du monde contemporain ; c'est en deuxième année seulement que les élèves étudieront les grands courants qui commandent le monde actuel.

**Permettre le développement et la consolidation des apprentissages antérieurs** en ce qui concerne la maîtrise du vocabulaire, le maniement des outils, la pratique des méthodes spécifiques de l'histoire et de la géographie. On ne manquera pas, en particulier, d'insister sur des notions ou faits tels que absolutisme, conquête des libertés, séparation des pouvoirs, mise en place et caractère des institutions..., notamment dans les formations industrielles qui ne comportent pas d'instruction civique.

Cette initiation à la vie politique, économique et sociale sera, dans toute la mesure permise par les contraintes horaires, poursuivie en troisième année. Les questions relatives à la législation professionnelle (sections industrielles) ou les problèmes du monde actuel à caractère historique ou géographique (sections tertiaires) seront étudiées conformément à l'esprit et aux méthodes de l'histoire et de la géographie. Cette étude fournira l'occasion d'une mise à jour ou d'un élargissement des connaissances, d'un approfondissement de la réflexion.

\*  
\*\*

Les méthodes pédagogiques sont, on le sait, fort diverses : leçon dialoguée appuyée sur l'étude de documents ; travail individuel ou de groupes avec enquête, constitution de dossier... Aucune n'est parfaite et, partant, exclusive. Si bonne soit-elle, d'ailleurs, une méthode, par sa répétition même, lasse et s'use. Mais le professeur doit être capable de varier ses procédés et, dans chaque cas particulier, d'adapter la méthode qui lui paraît la mieux adaptée à telle classe, à tel sujet.

Il convient cependant d'attirer plus particulièrement l'attention sur les points suivants :

1. Aucun enseignement ne saurait être efficace s'il ne suscite chez les élèves un minimum d'intérêt. Eveiller cet intérêt, faire naître cette curiosité est en partie chez le professeur affaire d'imagination, d'invention, de compréhension des adolescents, d'aptitude à saisir les occasions offertes par le milieu local, l'actualité... Mais il est non moins certain que le but de l'enseignement étant de former des esprits, d'apprendre à observer, critiquer, raisonner... toute étude véritable exige de l'élève un certain effort, lui impose une certaine contrainte. Trouver le moyen de concilier ces deux exigences est sans doute le problème le plus difficile que le professeur d'histoire et de géographie ait à résoudre.

2. L'âge des élèves exige que les questions soient abordées de manière concrète, exposées en une langue claire et simple.

On aura recours, bien entendu, aux témoignages, aux documents de toute sorte (textes, cartes, graphiques, photos...); on usera largement des moyens audio-visuels en veillant à ne pas faire de leur emploi une fin en soi.

Mais on ne négligera pas pour autant les récits et descriptions, les anecdotes ou détails expressifs propres à suggérer le climat d'une époque ou l'atmosphère d'une région...

Du vocabulaire scientifique on ne retiendra que les termes essentiels; mais on apportera un soin particulier à en assurer une parfaite compréhension. On peut remarquer que, dans le programme, les mêmes notions — relatives par exemple au relief, au climat, à la démographie... — sont appréhendées à des échelles différentes (région, France, Europe...). Le programme offre ainsi la possibilité de les réemployer dans des situations de plus en plus complexes. Il permet par conséquent d'en contrôler l'emploi, d'en approfondir ou nuancer progressivement la compréhension. Il favorise, en outre, à partir d'un apprentissage initial, le développement d'activités de plus en plus indépendantes.

3. Une notion — abstraite surtout — n'est vraiment assimilée que si elle a été redécouverte, réinventée en quelque sorte, par l'élève lui-même. Cette prise de conscience peut intervenir au cours d'un travail personnel (individuel ou en groupes) ou d'une réflexion collective conduite par le professeur. S'il appartient à ce dernier d'organiser ou de diriger cette recherche — il sait, lui, où il importe d'aller et ce qu'il convient de retenir — il faut qu'il le fasse avec assez de souplesse pour laisser place à l'initiative des élèves, à l'exercice de cette liberté de pensée sans laquelle il n'y a pas de réflexion authentique.

Cependant il serait vain et dangereux de chercher à **tout** faire découvrir. Il y aurait là risque de dispersion, de monotonie, de lassitude et tout — le fondamental comme l'accessoire — finirait par se retrouver sur le même plan. C'est sur **l'essentiel** seulement qu'il importe de faire porter la réflexion des élèves et de la pousser aussi loin que possible. Il appartient au professeur de distinguer les quelques faits ou notions qui dominent le sujet et font que ce sujet mérite d'être traité.

Le même discernement dans le choix des contenus doit présider à l'organisation du cours tout entier. La remarque s'applique particulièrement au programme de deuxième année. Dans l'étude de chacun des pays (ou ensemble de pays) proposés, il importe d'éviter le plan stéréotypé où les divers aspects retiennent également l'attention et sont passés en revue suivant un ordre quasi immuable. Certains de ces aspects ont à coup sûr, déjà été abordés à l'occasion d'études antérieures. Un bref rappel ou contrôle des connaissances suffit; et toute l'attention peut alors se tourner vers les caractères qui confèrent au pays considéré son originalité et son importance.

Vivante et concrète, la leçon — dépouillée de toute érudition inutile, décantée — doit avoir cette simplicité de lignes et ce relief qui l'imposent à l'attention des élèves et en font un acte éducatif authentique.

\*  
\*\*

L'éducation des élèves des lycées d'enseignement professionnel inclut des séquences en entreprise ; nos disciplines paraissent devoir leur être particulièrement liées. L'approche directe des réalités concrétisera et éclairera les données scolaires relatives à l'évolution des techniques, aux échanges matériels, aux relations sociales. En revanche, histoire et géographie, proposant ensemble une vue synthétique du temps et de l'espace, permettront aux stagiaires d'approfondir l'analyse des structures de l'entreprise, comme des rapports professionnels et humains auxquels elle sert de cadre : la prise de conscience des différences, le respect d'autrui, une solidarité élargie à l'échelle du globe constituent autant d'éléments d'une formation civique.

Ainsi l'éducation concertée, ouvrant l'école sur la cité et sur la vie, semble-t-elle répondre à la fois à la finalité de nos disciplines comme à la spécificité de l'enseignement dispensé dans les lycées d'enseignement professionnel.